



CACHET DE L'ECOLE

2023

Avis de réception du Chef d'Etablissement

Ce document, pré-rempli par le candidat, doit être remis au chef d'établissement qui le lui rendra après signature.
Le chef d'établissement transmettra une copie à sa Direction Diocésaine.

(remplir un document par numéro d'emploi)

Je, soussigné(e), Chef d'établissement :

- NOM
- Prénom

reconnais avoir été avisé(e) de la candidature de :

- NOM
- Prénom

à l'emploi **SV** ou **V** **n°**

Nombre d'heures d'enseignement :

Date

Signature du chef d'établissement